



décembre 2014
numéro 15



L'aiguillon net [La e-piqûre!]

e-bulletin mensuel d'infos de **Sud**

sommaire

- édito - édito : maintenant qu'il a été jeté dans l'urne, reprenons le pavé !
Page 2 - managés tout cru (suite) : la violence managériale tombe sur un os
Page 3 - dialogue social : « la politesse, c'est l'indifférence organisée »
Page 4 - CDD, non remplacement des postes vacants : quand on avance, ils reculent ...
Page 4 et 5 - travail le dimanche : on est toutes et tous concernéEs !
Page 5 et 6 - Sapôtaache !

Édito : maintenant qu'il a été jeté dans l'urne, reprenons le pavé !

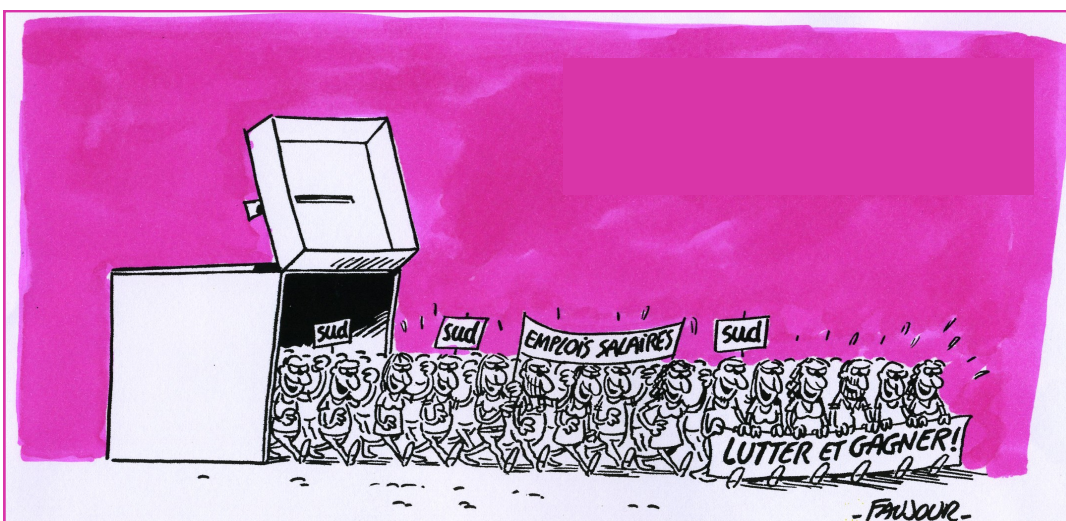
Le 4 décembre dernier, nous vous invitons à jeter massivement un pavé dans l'urne ! Malgré une trop forte abstention, beaucoup d'entre vous avez décidé de vous exprimer et de faire de **SUD** la deuxième force syndicale au Conseil Général. Vous avez donc fait le choix d'un syndicalisme d'engagement, combatif et déterminé. En conséquence, ce jet de pavé dans l'urne se traduit d'abord par des moyens supplémentaires pour notre action syndicale mais aussi par le doublement du nombre des élus SUD dans les différentes instances du Département (22 élus SUD aux CHSCT, CAP et CT).

Seulement, pour nous, les élections professionnelles ne sont pas une fin en soi. S'il est clair que nous pèserons davantage dans les instances, inutile de rappeler que ces dernières n'ont pour objet que de recueillir l'avis de la représentation

du personnel. Cette dernière ne peut donc contraindre seule le patron à revoir ses positions, ses projets, etc.

Notre rôle d'élus se concentre sur la volonté de porter votre parole et de communiquer en toute transparence la nature des échanges et décisions qui vous concernent.

En aucun cas, nous nous situons dans un rôle de délégation qui aurait pour effet de se substituer à tout engagement de chacun et chacune.



Ce ne sont pas les élus, qui seuls, ont le pouvoir de faire avancer ou modifier les choses. **C'est la force du collectif qui se retrouve dans chaque action et mobilisation qui peut peser dans les choix de notre employeur.**

C'est pourquoi, reprenons ensemble le pavé, brandissons le et construisons ensemble les rapports de force indispensables pour garantir les droits de toutes et tous mais surtout pour en conquérir de nouveaux.

Mobilisation de l'UTPAS d'Haubourdin : épilogue ?

Il y a tout juste un an, la grande majorité des agents de l'UTPAS d'Haubourdin, maltraitée pendant de longs mois par l'encadrement, s'était mobilisée contre cette violence managériale inacceptable. Malgré la décision de l'administration d'évincer la responsable de l'UTPAS, celle-ci, son directeur général en première ligne, a toujours refusé, jusque-là, de reconnaître les agents en tant que victimes d'agissements condamnables et contre toutes les évidences, cautionner les méthodes brutales employées par le cadre.

Dans ce contexte délétère, en décembre 2012, une collègue, à bout de force, suite aux pressions constantes, avait intenté à sa vie sur son lieu de travail. En juin 2013, Christine décida d'effectuer une déclaration d'accident de service, son passage à l'acte étant à mettre exclusivement sur le compte du malmenage dont elle disait, elle aussi, faire l'objet au sein de son service. Après l'avis positif de la commission de réforme, le 15 septembre 2014, Christine recevait l'arrêté de l'exécutif reconnaissant l'imputabilité liée au service de l'accident survenu en décembre 2012. **Cette décision essentielle vient conclure une période de déni de l'administration et de l'exécutif départemental.**

La responsabilité du service et donc de son représentant est donc bien entière dans ce qui est arrivé à Christine. Par extension, nous pouvons conclure que **ce sont les agissements et les méthodes de la responsable de service qui sont reconnus comme ayant été à l'origine de la tentative de suicide de notre collègue.**

Le combat que l'équipe d'Haubourdin a mené durant un an (octobre 2012 – octobre 2013) est exemplaire tant dans sa forme que sur le fond des pratiques dénoncées.

Le personnel a réussi à construire un collectif déterminé à exiger le respect des personnes et des savoir-faire professionnels. Ces choses élémentaires, qui ne semblent plus du tout acquises dans notre bête institution.

Lâchés par l'employeur qui n'a daigné se préoccuper de ce qui se passait qu'au premier mouvement de grève, **les collègues se sont organisés pour assurer la protection des uns et des autres et ne pas se laisser faire.**

Il s'agissait d'une légitime défense face à une violence systématisée et organisée en méthode de travail.

Au côté de cette équipe, le syndicat a été un soutien, un outil pour qu'elle réussisse à se faire entendre.

Même si nous le regrettons (contrairement à ce qu'a pu affirmer le DGS, nous ne faisons pas notre beurre de la souffrance des collègues), d'autres mobilisations, comme celle d'Haubourdin, seront encore nécessaires pour venir à bout de ce management déshumanisé.

Ça a été le cas dernièrement pour **nos collègues du service social départemental de l'UTPAS de Maubeuge-Hautmont qui subissent depuis 5 ans des méthodes d'encadrement menaçantes, coercitives allant jusqu'à les mettre en grande difficulté dans leur relation avec les usagers.**

Il y a eu de multiples interpellations individuelles (médecine préventive, psy du travail, etc.), les agents se sont retrouvés

les uns après les autres en arrêt maladie ou en accident de service et totalement épuisés.

En février 2014, face aux échecs des interpellations individuelles qui n'ont pas changé la donne, les collègues interpellent collectivement la Direction Territoriale et exigent que des réponses concrètes leur soient apportées.

Balladés pendant des mois, le 2 octobre 2014, les agents déclarent une situation de danger grave et imminent et font valoir leur droit de retrait en quittant l'UTPAS et en allant poursuivre leurs missions dans l'UTPAS voisine. Leur santé est alors gravement compromise.

Sans doute pour éviter que la situation lui échappe, l'administration diligente, comme les textes l'exigent, une enquête rapide et prend des mesures conservatoires en éloignant physiquement la chef de service. L' élu SUD au CHS prend part à l'enquête mais n'est pas associé à la rédaction du rapport qui ne lui est d'ailleurs pas communiqué.

Nous avons donc rédigé notre propre rapport sous la forme d'un compte rendu analytique sur la base des éléments factuels livrés par les agents durant cette enquête. Nous l'avons transmis à la présidence du CHS le 17 novembre dernier. A ce jour aucune suite n'a été donnée.

Le 17 novembre, lors d'une réunion organisée par la Direction territoriale, le personnel du SSD de l'UTPAS de Maubeuge Hautmont apprend que la chef de service ne reprend pas ses fonctions à l'UTPAS.

Que ce soit à Haubourdin ou à Maubeuge, l'éviction du cadre est consécutive à la mobilisation des collègues.

Pour autant, les décisions de l'exécutif et de l'administration ne sont jamais accompagnées d'une reconnaissance de l'état de victime pour les agents et les équipes.

C'est d'autant plus vrai pour Haubourdin quant P. REIX, le DGS, dans sa lettre de conclusion adressée aux agents cautionne le management employé par la RUTPAS et pour mieux se faire comprendre renforce ce qu'il appelle le taux d'encadrement et crée une exception départementale en nommant au sein de la même UTPAS, 2 RUTPAS.

Quant à Maubeuge, l'éviction de la chef de service n'a été annoncée sans qu'aucun lien n'ait été fait avec le contexte dénoncé et aucune réponse apportée aux agents. C'est donc une mesure prise en déconnexion totale avec les faits. L'administration veut même faire croire qu'il s'agit d'une simple demande de mobilité de l'intéressée.

En se situant avant tout dans la défiance vis-à-vis des agents, sans prendre le peine d'analyser les événements, l'administration prend le risque à coup sûr qu'ils se reproduisent ailleurs.

En refusant de mettre les cadres face à leurs responsabilités, en soutenant coûte que coûte les personnels encadrants au détriment des autres, l'exécutif entretient la victimisation dans laquelle ils se réfugient (pétitions sur le net, courriers corporatistes de soutien, création d'un syndicat catégoriel comme lieu d'asile aux cadres dysfonctionnants) comme unique réaction ... Pathétique !!!

dialogue social : « la politesse, c'est l'indifférence organisée »

Le 20 novembre dernier, nous avons informé l'ensemble du personnel de la décision de l'administration départementale de bloquer, au titre des « fermetures des services pour RTT obligatoires » en 2015, les journées du 2 janvier et du 13 juillet.

Nous avons alerté Mme Fabre, la vice-présidente, sur le fait que cette décision arrivait tardivement, en rapport avec le 2 janvier, et provoquait des difficultés dans l'organisation des services et dans la rupture de l'égalité de traitement des agents qui ont dû se positionner sur l'une ou l'autre semaine (de Noël ou de Nouvel an).

Nous demandions donc que cette journée du 2 janvier soit reportée au 15 mai (ascension).

En guise de réponse, Mme Fabre nous transmet le courrier ci-dessous la veille des vacances scolaires.

Elle ne manquera sûrement pas de nous tenir informés des suites qui pourront être réservées à notre demande ... le 5 janvier avec un peu de chance !

Bref ... ça ou un « j't'emmerde » ... c'est pareil ... elle sait juste mettre la forme !



Marie FABRE
Vice-Présidente,
Ressources Humaines,
Dialogue Social

Tél. : 03.59.73.67.56
Fax : 03.59.73.67.59
marie.fabre@cgs59.fr

Monsieur Dominique THIERY
Porte parole

Syndicat SUD
Forum Rez de Mail
43 rue Gustave Delory
59047 LILLE Cedex

Réf : MF/CR/VC/201400615
Objet : Fermeture des services
départementaux

Lille, 17 DEC. 2014

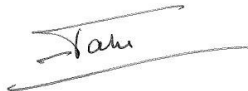
Monsieur,

Par courriel en date du 20 novembre 2014, vous avez attiré mon attention sur les R.T.T. obligatoires, lors de la fermeture des services départementaux, le 2 janvier 2015.

Je vous informe avoir pris l'attache de la Direction Générale chargée des Ressources humaines afin que cette demande fasse l'objet d'un examen attentif.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé des suites qui pourront être réservées à votre demande.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Marie FABRE
Vice-Présidente du Conseil Général

Nord Fort et Solidaire 

lenord.fr
Hôtel du Département
51, rue Gustave Delory
59047 Lille cedex
03 59 73 59 59 - lenord.fr

CDD, non remplacement des postes vacants :

Quand on avance, ils reculent ...

En août dernier, le personnel de la Direction Territoriale Métropole Roubaix Tourcoing apprenait avec stupéfaction le non renouvellement des contrats à durée déterminée de nombreux collègues au 1^{er} septembre 2014 alors que le poste occupé était vacant.

Cette situation aberrante, plongeait de fait de nombreux collègues dans encore plus de précarité et laissait de nombreux postes découverts.

Interpellé, le directeur général des ressources, nous confirmait qu'il s'agissait bien d'une **décision assumée et volontaire de l'administration départementale de maintenir les équipes des UTPAS en sous-effectif** (pas de renouvellements ou d'embauche de CDD avant une vacance de poste de 30% de l'effectif global).

Face à ce diktat choquant qui vise à **mettre le personnel dans l'obligation de faire plus avec moins, qui plus est dans le secteur médico-social avec des populations en grande difficulté**, a suscité une réaction immédiate des agents de la DTMRT qui se sont mobilisés. Cette mobilisation a contraint la DG Ressources à reconduire l'ensemble des contrats menacés, pour une durée de 3 mois minimum.

Dans le même temps plus de 75% du personnel de la DTMRT a signé une pétition contestant la position de l'administration.

Ensuite, sur d'autres DT (Valenciennes, Avesnes) d'autres CDD se sont retrouvés dans la même situation (pour la plupart, il s'agit d'agents en contrat depuis plusieurs années), **leur contrat n'étant pas renouvelés alors que leur poste demeure vacant.**

Un préavis de grève a donc été déposé pour une action programmée le 16 décembre, c'est dans ce cadre que l'administration départementale nous a reçu.

Lors de cette rencontre la DGaR et le DGSol se sont engagés à mettre fin à cette règle des « 70-30% » immédiatement et sur l'ensemble de la DGSol. C'est-à-dire qu'un CDD sur poste vacant sera reconduit tant que le poste demeurera vacant.

Ensemble pour être plus fort !



Le recul de notre employeur est donc incontestable. Il s'agit d'une première victoire à mettre sur le compte de la mobilisation. Mais ce n'est qu'une première étape. Reste encore à aborder la question des recours à l'emploi de CDD, la stagiairisation des précaires de catégorie C employés depuis plusieurs mois, voire plusieurs années dans la collectivité, le renforcement du pool de titulaires volant pour limiter le recours à l'emploi précaire, etc.

Partout dans le Département, dans les toutes les directions, le sort des emplois précaires et CDD est étroitement lié à celui des titulaires. L'emploi des uns répond aux besoins des autres et plus globalement à la cohésion d'équipe nécessaire à la qualité du service rendu. On ne peut donc les dissocier.

Jusque-là la vigilance des équipes et la solidarité entre les agents a permis de mettre un coup d'arrêt à ce dégraissage qui ne disait pas son nom. !

Face à toute attaque globale, seule une riposte globale s'impose et paie !

travail le dimanche : on est toutes et tous concernéEs !

Nous profitons de cette période de fête ... et de surconsommation, pour aborder un sujet d'actualité : **le travail le dimanche !**

Depuis des mois le MEDEF met la pression sur le gouvernement pour tenter de déréguler davantage le secteur du commerce pour obtenir plus de profit. Or dans ce secteur, fortement féminisé, les conditions de travail sont déjà largement dégradées :

port de charges lourdes, horaires atypiques, bruits, exposition aux produits chimiques, etc. Cette dégradation est par ailleurs accentuée par une forte précarité et une répression syndicale féroce.

Malgré ce contexte, le gouvernement avance main dans la main avec le patronat et les grandes lignes du projet loi sur l'activité économique du Ministre Macron prévoient, entre

autres, de libéraliser encore plus les ouvertures des commerces le dimanche et la nuit. Ce projet propose, d'une part, **d'élargir à 12 le nombre de « dimanches des maires », dont 5 sur simple demande des employeurs, sans accord social** comme c'est la règle aujourd'hui au niveau des départements, d'autre part de modifier les périmètres des zones autorisées à ouvrir afin d'augmenter le nombre de magasins pouvant

faire travailler les salariéEs le dimanche et la nuit.

Avec ce texte, les vannes sont grandes ouvertes pour **une généralisation et une banalisation du travail du dimanche qui ne concernera pas, au bout du compte, que le secteur**

du commerce, mais aussi toutes les activités qui y sont liées de manière directe ou indirecte : transports, services, banques, etc.

Il est illusoire, de ce fait, de croire qu'il permettra aux seuls volontaires, au nom d'une pseudo-liberté, de travailler le dimanche. Cette banalisation inscrira cette journée de travail comme

partie intégrante de l'organisation et exigera de l'ensemble du personnel d'une entreprise ou d'un service d'y adhérer.

Ces ouvertures du dimanche et le travail de nuit auront aussi un impact sur l'environnement et la santé par un recours accru aux transports individuels et collectifs ainsi qu'à une augmentation de la demande énergétique.

Enfin, plus le travail du dimanche et le travail de nuit seront banalisés par des extensions successives, **moins les salariéEs concernéEs en verront les conséquences sur leurs feuilles de paye. Dimanche et jours fériés deviendront à terme pour l'ensemble de la population des**

citoyenNEs, concernéEs

Alors qu'il apparaît de plus en plus urgent de **diminuer le temps de travail pour mieux le partager et en permettre l'accès au plus grand nombre ...**

Alors que les politiques d'austérité menées tambour battant depuis plusieurs années **accentuent toujours plus les inégalités et excluent du monde de la consommation un nombre de plus en plus important de nos concitoyens ...**

Alors qu'il a fallu des combats de générations d'ouvriers et travailleurs pour obtenir le repos hebdomadaire ...

AVIS AU PUBLIC

Suite à l'Appel de la Chambre syndicale des employés de commerce,

le 17 mai a été décidé une grève pour obtenir le repos du dimanche

Les membres de la chambre syndicale des employés de commerce ont l'honneur de prévenir le public que les négociants en tissus de Paris, à l'exception de quelques dissidents, ont consenti à la fermeture des magasins le

dimanche. Les magasins seront donc fermés le dimanche à partir du dimanche 23 mai. Les employés de commerce font appel à la bienveillance du public pour les aider à rendre cette mesure générale. *Appel du 17 mai 1869*

jours comme les autres à la faveur des attaques successives du MEDEF.

Pour nous, à SUD, cette question, indépendamment des conditions de travail qu'elle soulève, renvoie au débat central du choix de société dans laquelle nous voulons vivre et voir grandir nos enfants.

Nous sommes donc nous aussi, agents du Conseil Général du Nord,

Aujourd'hui, il est question d'un retour à la préhistoire sous prétexte de modernité.

Les enjeux de société actuels ne sont pas différents de ceux d'hier !

Luttons contre le discours ambiant de la pensée unique !

Mobilisons nous pour la sauvegarde des nos acquis !

Sapôtaache !

Depuis le début de la campagne électorale, nous soupçonnions au sein de notre syndicat l'existence d'un groupuscule tentant l'entrisme et, par des manœuvres subtiles, ayant organisé une censure interne.

Depuis le 5 décembre, nous avons démantelé le réseau et mis le grappin sur un stewart de la Kann'airline, une cousine éloignée (mais pas tant que ça) du DGS, un ex de qui vous savez et le gérant du camping où le président passe ses été.

Nous sommes donc maintenant en mesure de publier les affiches qui ont été recalées et auxquelles vous avez échappées.

Régalez-vous !

**L'ABSTENTION,
C'EST L'ARME DES PATRONS !**



**LE 4 DÉCEMBRE,
VOTEZ !**



LE CON DES SANS DENTS



«Le syndicat que l'on doit combattre,
c'est celui de SUD»

F.HOLLANDE le 28 NOV 2007



Elections professionnelles

**Jeudi 4 décembre 2014
Si tu ne votes pas**



→ ... tu peux garder le tube !

**TU EN AS MARRE
DE TE TAIRE**

VOTE

SUD



« Ceux qui ne bougent pas
ne sentent pas leurs chaînes »
Rosa Luxembourg

TÉL 03 59 73 58 46 - FAX 03 59 73 58 47 - PORTABLE 036 955 13 360
sud@cg59.fr - <http://sudcg59.over-blog.com>



ÊTRE INFORMÉ, DÉBATTRE ET AGIR !

